

## COMPTE RENDU REUNION DU 21 JANVIER 2020

Présents : ROUX Michel, RULLIER Claude, COURAUD Annie, PICHON Sébastien, BOLLÉE Marie-Magdeleine, GERARD Corinne, GASSEN Isabelle, GENEAU Virginie, ARNAUDET Stéphane, BOUVARD David, DAGRÉOU Karl, HORN Jean-Claude, DÉLIOT Magali formant la majorité des membres en exercice.

Absente : HARDY Françoise

M. David BOUVARD a été désigné comme secrétaire de séance.

Ouverture de la séance du Mardi 21 janvier 2020 à 20H20.

### **1) Contrat statutaire AlterNative Courtage : agents CNRACL et IRCANTEC :**

Monsieur le Maire donne lecture de la proposition de renouvellement des contrats statutaires de AlterNative Courtage pour les agents titulaires ou stagiaires affiliés à la CNRACL et IRCANTEC avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour une durée d'un an.

Ces contrats ont pour objet de garantir le remboursement de tout ou partie des frais de l'employeur traitant de la protection sociale de ces agents.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents et autorise Monsieur le Maire à signer le renouvellement des contrats et à effectuer toutes les démarches nécessaires.

### **2) Convention de fourrière 2020 :**

Deux formules s'offre :

- Formule A : « tout compris » (déplacement SPA + prise ne charge animal en fourrière)  
0,46€/habitant
- Formule B : « sans déplacement » à 0 ,42 €/habitant (659 x 0,42 €= 276,78 €)

Vote du Conseil Municipal :

Formule A : 0 pour  
Formule B : 13 pour  
0 abstention

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents autorise Monsieur le Maire à accepter l'adhésion 2020 à la S.P.A de SAINTES en formule B.

### **3) Acompte 2020 subvention Association Amicale Laïque de SAINT-VAIZE :**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que dans l'attente du budget primitif 2020, une avance de subvention est nécessaire correspondant à 25% environ de la somme versée en 2019, à l'Amicale Laïque.

Cette somme est de 2000 € (8000,00 € x 25%)

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.

#### **4) Autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements :**

Il est proposé au Conseil Municipal de permettre à Monsieur le Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements dans la limite de 25 % avant l'adoption du Budget principal 2020.

Chapitre 20 : immobilisations incorporelles : BP 2019 : 17 600,00 € 25 % : 4 400,00 €

Chapitre 21 : immobilisations corporelles : BP 2019 : 98 579,35 € 25 % : 24 644,84 €

Chapitre 23 : immobilisations en cours : BP 2019 : 59 411,47 € 25 % : 14 852,87 €

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.

#### **5) Réabonnement 2020 La Vie Communale :**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la proposition 2020 à la Vie Communale pour un montant de 118,40 €

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.

#### **5) Avis sur le PLU de TAILLEBOURG :**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de PLU arrêté le 21/10/2019 par le Conseil Municipal de la commune de Taillebourg.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents n'a pas d'avis particulier à émettre sur le projet du PLU.

#### **6) Remboursement d'une subvention par une Association :**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de l'Association PASSION ATTELAGE informant la commune de sa dissolution et de rembourser la subvention précédemment versé.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'accepter le remboursement de la subvention par chèque d'un montant de 150,00 €.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.

#### **7) Remboursement trop versé frais d'acquisition terrain :**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de Maître Bruno GICQUEL concernant les formalités de clôture de dossier pour l'acquisition du terrain AD 42.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'accepter le remboursement de trop versé pour les frais par chèque d'un montant de 26,06 €.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.

### **8) Cession à titre gratuit pour destruction du véhicule utilitaire :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que lors du contrôle technique du véhicule utilitaire Renault Express immatriculé 5898WF17 celui-ci a été refusé pour cause de défauts.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que les frais de réparation soumis à contre visite sont trop élevés.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de céder à titre gratuit le véhicule pour destruction au garage REPIE SARL 45 Avenue de Saintes 17770 SAINT-HILAIRE DE VILLEFRANCHE.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.

### **9) Contrat de protection juridique « juripacte »**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du contrat de protection juridique « juripacte » souscrit auprès de la SMACL par l'Association des Maires de la Charente-Maritime.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer le contrat au 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour une durée de 1 an et de régler la prime d'assurance d'un montant de 232,00 €.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents et autorise Monsieur le Maire à signer le renouvellement du contrat et à effectuer toutes les démarches nécessaires.

\* Divers

La séance est levée à 21h30.